

Poitiers, le 24 novembre 2020

à Monsieur le Maire de Châtelleraut

Objet : demande d'audience concernant les rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2021 à Châtelleraut.

Monsieur le Maire,

Comme vous le savez, les enseignants de Châtelleraut demandent le retour à une organisation du temps scolaire sur 4 jours. Nous avons appris que vos services sont en train de réfléchir à l'organisation du temps scolaire pour la prochaine rentrée. Les demandes de modifications de l'organisation du temps scolaire (POTS) devant de préférence être transmises à la DSDEN avant le 31 janvier 2021, nous sollicitons une audience avec vous, si possible avant la fin de l'année 2020.

Nous souhaitons vous exposer les arguments avancés par une forte majorité de nos collègues pour le retour à une organisation sur 4 jours, avant une éventuelle proposition de votre part concernant votre commune.

Depuis l'adoption du décret de 2017 du Ministre de l'Éducation Nationale Monsieur Blanquer sur les rythmes scolaires, 90% des communes du pays sont passées ou repassées à une organisation du temps scolaire de 4 jours sur 36 semaines. Il serait déraisonnable de penser qu'une telle proportion d'écoles ait pris cette décision contre l'intérêt des enfants.

Pour les enseignants de Châtelleraut, il s'agit de retrouver une meilleure organisation de la semaine dans l'intérêt de leur enseignement aux élèves : afin de mieux préparer la classe, corriger les travaux des élèves, se concerter en équipe ou encore se former lors des animations pédagogiques sur un temps dédié le mercredi matin.

Avec le système actuel, les réunions et autres formations se tiennent le soir, après la journée de classe. Cela au détriment de la préparation des cours du jour suivant, sans laisser le temps nécessaire de repos avant d'enchaîner une nouvelle journée de classe le lendemain.

La conséquence est une fatigue accumulée et préoccupante, qui se fait sentir au fur et à mesure des années expérimentées à 4,5 jours sur le terrain, et qui ne fait qu'accroître le problème du remplacement qui touche régulièrement toutes les écoles.

La crise sanitaire a encore exacerbé les problèmes posés par la semaine de 4,5 jours.

Les élèves pâtissent de cet épuisement de leur enseignant. Sans compter le taux d'absentéisme d'enfants qui ne se rendent pas à l'école les mercredis matin, bien plus fort que les autres jours. Ce qui condamne l'efficacité des enseignements du mercredi matin qui doivent être adaptés en permanence à cet absentéisme.

Les élèves eux-mêmes accumulent aussi beaucoup de fatigue, car si le temps passé en classe reste le même quel que soit le rythme scolaire choisi, les temps périscolaires sont nettement plus longs. L'absence de coupure en milieu de semaine ne leur permet pas non plus de se ressourcer grâce à d'autres types d'activités.

Afin de pouvoir échanger ensemble plus en détails, nous sollicitons donc un entretien dans le but d'améliorer cette situation et vous remettre la pétition à votre intention, signée par de très nombreux collègues des écoles de Châtelleraut.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de notre parfaite considération.



Fabien Vasselin,
Secrétaire départemental du Snudi-FO 86